

**23-A-0420**

**Arrêté du Président  
de la Métropole européenne de Lille**

**COMITE SOCIAL TERRITORIAL - COMPOSITION DE LA FORMATION SPECIALISEE**

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-9 et L. 5211-10 ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0379 du 25 octobre 2023 portant délégation de fonctions aux membres de l'exécutif ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0222 du 7 juillet 2023, modifié par l'arrêté n° 23-A-0275 du 11 août 2023, portant définition des modalités de signature en cas d'absence ou d'empêchement et détermination des actes et documents pour lesquels délégation de signature est accordée aux membres de la direction générale et aux responsables de services, selon les ordres de priorités indiqués ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu la délibération n° 22-C-0118 du Conseil en date du 29 avril 2022 portant détermination du nombre de représentants du personnel de l'établissement et maintien du paritarisme au sein du comité social territorial ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0237 du 27 juillet 2023 portant composition de la formation spécialisée du comité social territorial ;

Considérant la fin de mandat de Mme Fatima ABDELLAOUI (CGT) comme représentante du personnel au sein de la formation spécialisée du comité social territorial ; qu'il convient par conséquent de pourvoir le siège vacant ;

23-A-0420



**Arrêté  
Du Président**

**ARRÊTE**

**Article 1.** L'arrêté n° 23-A-0237 du 27 juillet 2023 susvisé est abrogé.

**Article 2.** La liste des membres de la formation spécialisée du comité social territorial en qualité de représentants de l'établissement s'établit comme suit :

Titulaires	Suppléants
M. Nicolas DETERPIGNY	M. Michel COLIN
M. André-Luc DUBOIS	Mme Sylvie MAZZOLINI
M. Christian MATHON	M. Alexis HOUSET
M. Thierry ROLLAND	M. Alain CAMBIEN
Mme Catherine LEFEBVRE	M. André PAU
M. Alain PLUSS	M. Sébastien BROGNIART
M. Jean-Claude MENAULT	Mme Dominique PIERRE-RENARD
M. Martin DAVID-BROCHEN	Mme Anne GOFFARD
Mme Marie TONNERRE-DESMET	M. Frédéric MINARD
Mme Ingrid BRULANT-FORTIN	Siège non pourvu
M. Ghislain PLANCKE	Mme Stéphanie DUCRET

**Article 3.** Parmi la liste de membres titulaires de la formation spécialisée du comité social territorial, M. Christian MATHON, Vice-président, est désigné représentant de M. Damien CASTELAIN pour assurer la présidence du comité.

**Article 4.** En cas d'empêchement du président de l'instance, la suppléance est assurée par l'un des membres du collège des représentants de l'établissement, désigné par M. Christian MATHON.

**Article 5.** La liste des membres de la formation spécialisée du comité social territorial en qualité de représentants du personnel s'établit comme suit :

Titulaires	Suppléants
M. Thierry DUEL (CGT)	Mme Fabienne KOWALSKI (CGT)
Mme Julie GAYRAUD-VAISSIERES (CGT)	M. Paul MONDINO (CGT)
M. Frédéric PARISOT (CGT)	M. Régis VANDENBOSSCHE (CGT)
Mme Céline VANDENBERGHE -BOUCQUEY (CGT)	M. Éric MARIE (CGT)
Mme Christine NOULLET (FO)	Mme Françoise LEURS-STAGUET (FO)
M. Romain AUDOUX (FO)	M. Talal FLAMEZ (FO)
M. Romuald MENEGATTI (FSU)	M. David SPEYBROEK (FSU)
M. Thierry DANIAUX (FSU)	Mme Sandrine MUSA (FSU)
M. Olivier BECQUAERT (Autonomes)	Mme Corinne BLANCHARD (Autonomes)
Mme Solveig GOSTIAU (Autonomes)	Mme Catherine DEMARE (Autonomes)
M. Christophe FRELING (CFDT)	Mme Dorothee HAILLET (CFDT)



**Arrêté**  
**Du Président**

**Article 6.** Le présent arrêté, transcrit au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

**Article 7.** M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à M. le Préfet de la Région Hauts de France, Préfet du Département du Nord.

Le Président du Conseil  
de la Métropole européenne de Lille  
Damien CASTELAIN

A blue ink handwritten signature is written over a circular official seal. The seal features the text 'MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE' around the top edge and '022' at the bottom. The center of the seal contains a heraldic emblem with a sun, a star, and a figure. Two small stars are positioned on either side of the bottom text.